# LA VIE DE L'ACADÉMIE DE DIJON

# « CHOC DES SAVOIRS » ? NON ! CHOC DES MOYENS !

## EDITO

Depuis le début de l'année, l'Éducation nationale est en proie à des remous : les ministres se succèdent et les bricolages aussi. Le remaniement ministériel a mis fin au mépris un peu trop visible d'une tenniswoman incompétente.

Mais la cacophonie ne s'arrête pas là. Avec le court passage d'Attal à notre ministère, nous avons eu des annonces « révolutionnaires » : choc des savoirs et groupes de niveaux pour enfin faire de l'École française une École compétitive au niveau international. Tout cela fondé sur une étude Pisa bien discutable. Coup de théâtre et changement de ministre à nouveau. Cette fois-ci…c'est pareil. Alors que le gouvernement doit faire 10 milliards d'économie et demande aux différents ministères de rendre des parties de budget, l'Éducation nationale rend 700 millions, essentiellement destinés à financer des emplois pour mettre en place… le choc des savoirs ! Pas mal non ?

Dans les textes, adieu les groupes de niveau et bonjour les groupes de besoin. On enlève les effectifs limités et surtout, la mise en place semble être laissée à la discrétion des chef.fes d'établissement. Nicole Beloubet, après une interview où elle laissait entrevoir la possibilité de ne pas appliquer les réformes d'Attal, a dû rétropédaler, rappelée à l'ordre par le Premier ministre qui va finalement annoncer la mise en place des groupes de niveaux. Bref, nous évoluons dans un flou total et la rentrée 2024 s'annonce délicieusement chaotique.

En parallèle, les personnels de l'Éducation nationale assistent, atterrés, à cette révolution libérale de l'École aux relents conservateurs : entre baisse des moyens, limitation de la liberté pédagogique, réforme des lycées pro, mise en place expérimentale de l'uniforme, SNU, réarmement civique… Il est temps, justement, d'arrêter de se penser impuissant.es face à ces attaques libérales, à l'image de nos collègues de Versailles ou de Louhans. Ensemble, de manière collective, avec les parents, les élèves, faisons en sorte, par les actions et mobilisations et à toutes les échelles, de porter le projet d'École que NOUS voulons !

*V. RICHARD-ANDRIEU*

## Sommaire


Page 1 : Edito
Page 2 : Dans les bahuts
Page 3 : Uniforme
Page 4 : 8 mars
Page 5 : 8 mars / Hommage
Page 6 : AESH / 1er degré
Page 7 : Mutations / Hommage
Page 8 : Rappel formations



**N° 157**

**Mars 2024**

Déposé le 25-03-24



**La vie de l'académie**
**UASEN CGT**
**EDUC'ACTION**
2 rue du parc
71100 Chalon sur Saône
Site : ww.cgteducdijon.org
E-mail : dijon@cgteduc.fr



N°CPPAP
Dir. Publ. : J. Raillard
Imprimé par nos soins
Bimestriel prix 1€

CHALON PPDC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

## VICTOIRE EN DEMI-TEINTE À DOISNEAU

Après une délégation à la DSDEN et à la mairie en janvier, les collègues du collège Robert Doisneau à Chalon sur Saône ont obtenu de la DASEN une visite dans l'établissement. Cela était important pour les collègues qui avaient besoin de dire les difficultés auxquelles iels sont confronté.es. Mais iels avaient surtout besoin d'être écouté.es et entendu.es. Le collège a ainsi obtenu une ouverture de classe sur le niveau 4e. C'est donc une victoire. Mais cela reste insuffisant. Les 3e seront toujours à trente et dans ces conditions quelle place restera-t-il pour accueillir les élèves relevant de l'UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) ? Comment préparer ces élèves sereinement au lycée ?

Cette année déjà, la cohorte des 3e paye les quatre années de collège à trente par classe alors même que l'IPS (indice de position social) est le plus bas du Grand Chalon. Les enseignant.es s'inquiètent des résultats au DNB blanc de leurs élèves qui n'augurent rien de bon pour le mois de Juin. Pourtant cela fait des années qu'iels alertent et la politique de la ville leur donne raison : les deux quartiers prioritaires identifiés en mars 2024 ne bénéficient pas de classement REP ! Une génération d'élèves sacrifiée car on ne veut pas nous écouter.

Quand est-ce que notre ministère écoutera enfin les personnels de l'Éducation plutôt que de succomber aux sirènes de l'extrême droite avec leurs uniformes et groupes de niveau ? Quand est-ce que la malédiction de Cassandre que nous semblons toutes et tous subir sera levée afin que nous puissions sauver l'Éducation publique ? L'équipe du collège Doisneau, soutenue par la CGT Educ'action, a fait un premier pas avec la grève spontanée de décembre. C'est donc dans la lutte que nous avons un espoir.

*P. SCHWINDT*

## FORTE MOBILISATION POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE

Les personnels des établissements scolaires de la Nièvre se sont fortement mobilisés en février, contre les annonces ministérielles. Plus de 26% des collèges nivernais étaient mobilisés dans Nevers le 1er et le 6 février derniers (80% au collège Tillier à Cosne), pour dénoncer le projet ministériel « conservateur et passéiste » du « choc des savoirs » qui vise à renforcer les inégalités scolaires et sociales à travers une stigmatisation honteuse. Quid du principe fondateur de l'École Publique en France : le droit égal à l'accès à la poursuite d'études ? Contre cette réforme inique, le collège d'Imphy a également réagi : enseignant·es, AESH et AED étaient en grève. L'action syndicale a permis le vote d'une motion au CA à l'unanimité avec les parents d'élèves. Quant aux lycées nivernais, ils se voient supprimer 192h d'heures d'enseignement, dont 90h rien qu'au lycée Pierre-Gilles de Gennes à Cosne. La réaction des personnels a été unanime avec des mobilisations massives le 26/01, le 01/02 (98% de grévistes) et le 09/02 (90% de grévistes). Une délégation de 6 enseignant·es a été entendue au Rectorat. Suite à ces actions, 10h supplémentaires ont été obtenues dans la dotation du lycée. Ce n'est pas entièrement satisfaisant et l'action se poursuivra. Mais c'est bel et bien le résultat d'une action menée collectivement et activement. La lutte rassemble et la lutte paye, c'est notre force !

*C. BELARBI, C. BETZ, M. LLERENA*

## UNIFORME SCOLAIRE : TOTALEMENT DÉMAGOGIQUE ET INEFFICACE !

Quand le gouvernement n'a pas d'idées et ne veut pas mettre de moyens pour l'Éducation nationale, il propose d'expérimenter l'uniforme à l'école.

Malheureusement la ville de Nevers est tombée dans le piège et s'est portée volontaire en ciblant une centaine d'élèves du réseau éducatif, c'est à dire en stigmatisant souvent les familles les plus fragiles de la cité éducative.

Le coût de ces uniformes s'élèverait à 200 euros par élève chaque année dont 100 euros pris en charge par l'Etat et 100 euros par la collectivité municipale (soit environ 10 000 euros pour Nevers !). Nationalement la facture monte à 600.000.000 euros soit l'équivalent de 10 000 emplois d'enseignants ou de personnels éducatifs.
Croire que l'uniforme va lutter contre les inégalités sociales et favoriser la laïcité est tout simplement ridicule !

Penser que parce les élèves porteront tous et toutes les mêmes vêtements, il n'y aurait plus de jalousie, de moqueries ou de harcèlement est puéril.

C'est oublier que ce sont les mêmes ministres qui ont supprimé la carte scolaire, garantissant la mixité sociale dans les écoles, les collèges et les lycées. Ce sont elles et eux, en témoignent les propos de la nouvelle ministre de l'éducation et des sports, qui ont largement favorisé les écoles privées, sans aucun contrôle de la qualité ni de la formation, ni des principes républicains. Les inégalités sociales continueront de s'exprimer par les baskets de marque ou les téléphones high-tech mais aussi par l'accès ou non à un logement décent, aux vacances, au sport ou à la culture…. Elles ne seront pas gommées par un uniforme, qui, à terme, sera un coût de plus en plus important pour les familles !

Pour lutter vraiment contre les inégalités sociales, il faut en réalité mener une politique sociale ambitieuse de renforcement et d'accompagnement des enfants et des jeunes, en particulier en difficulté sociale et scolaire. Ainsi l'argent gaspillé dans cette « expérimentation » devrait être utilisé de manière pertinente, par exemple en améliorant l'encadrement des élèves par des professionnels, en réduisant le nombre d'élèves par classe, en garantissant la gratuité de l'école, en prenant en charge les fournitures scolaires, les frais de cantine pour toutes celles et ceux qui en ont besoin, en améliorant les locaux et le bâti des établissements scolaires.

Pour la CGT Éduc'action, il est urgent d'agir pour une école publique et laïque inclusive dotée des classes et des heures nécessaires à la réussite de chaque enfant quels que soient les conditions sociales de leurs parents.
C'est ce que les personnels ont exprimé fortement en faisant grève le 1er février dernier dans les écoles, les collèges et les lycées du département.

Plutôt que de courir derrière les thèses nauséabondes du Rassemblement national stigmatisant les plus modestes, rappelons cette maxime de Jean Jaurès :

**« La république doit être laïque et sociale mais restera laïque parce qu'elle aura su être sociale ».**

*C. PERRET*

## 8 MARS

Ce 8 mars 2024 ce sont plus de 200.000 personnes qui ont manifesté dans les plus de 200 mobilisations prévues, et dans le cadre d'une intersyndicale élargie. Une belle façon de clôturer cette semaine que l'actualité a rendu féministe, après l'inscription lundi 4 mars de la « liberté garantie » pour les femmes de recourir à l'interruption volontaire de grossesse dans la Constitution.

200.000 personnes donc qui ont défilé pour dénoncer les inégalités salariales, et aussi les violences sexistes et sexuelles encore trop peu reconnues. De nombreuses banderoles ont aussi rappelé notre soutien aux femmes du monde victimes de la guerre.

Retenons deux rassemblements emblématiques des inégalités : celui des salariées du nettoyage qui se sont rassemblées devant l'Assemblée nationale, à l'appel de la CGT, pour exiger le respect des engagements pour la revalorisation de leur métier, l'amélioration de leurs conditions de travail et des hausses de salaires.

Et à Grenoble ce sont les salariées d'Elior, en grève depuis le 23 février contre leur mutation forcée, qui ont été en tête de la manifestation. La plupart d'entre elles a plus de 50 ans, et cette mutation dans des services de santé impose des conditions de travail encore plus contraignantes. Mutation bien sûr sans aucune concertation et avec prise d'effet très rapide.

Parce que le 8 mars c'est toute l'année, n'attendons pas 2186 pour obtenir l'égalité salariale, continuons la mobilisation !

*S. GAUDILLÈRE*

## 8 MARS : LA RUE AUX CHALONNAISES !

Cette année, des associations et syndicats du Chalonnais se sont retrouvés, à l'initiative du Planning familial, pour organiser plusieurs évènements. Plus qu'une journée, c'est une semaine de lutte pour les droits des femmes qui s'est déroulée à Chalon. Au menu, conférence gesticulée, stand de prévention, projection, marche nocturne et conférence à l'UL sur l'histoire de Marie Guillot, militante syndicale de Saône-et-Loire, pacifiste et féministe, au début du siècle.

Le point d'orgue de cette semaine fut bien sûr le 8 mars. Dès 16h, un stand commun s'est tenu place de Beaune pour accueillir les passant.es et les sensibiliser à la lutte pour les droits des femmes. La CGT Éduc'action et l'UL (union locale) ont pu distribuer des violentomètres, des foulards, des tracts pour rappeler à celles et ceux qui l'ignorent encore que la CGT est féministe, et informer du chemin qu'il nous reste encore à parcourir pour obtenir l'égalité.

A 19h, une foule de plus de 150 personnes s'est massée sur la place, bravant le vent et la pluie pour écouter avec attention et solennité les prises de paroles des assos et syndicats organisateurs de la marche. Puis la marche a débuté dans les rues piétonnes de Chalon avec des arrêts réguliers pour chanter la présence des femmes dans l'espace public.

D'abord avec la chorale féministe de Chalon, place du théâtre, puis avec le karaoké féministe mobile du collectif de la Méandre qui a raisonné au pied de la Cathédrale, autour de la statue de Nicéphore Niepce sur les quais et enfin sous les fenêtres de l'Hôtel de ville.

A Chalon le 8 mars, la rue a vraiment été à nous !

*P. SCHWINDT*

## 8 MARS DANS LE 21 : « SANS NOUS TOUS S'ARRÊTE ! »

A l'appel de l'intersyndicale et de différents collectifs, la place Darcy s'est transformée le 8 mars en zone d'occupation féministe.

Au programme : animation, sensibilisation, discussions jusqu'à 14h. Entrecoupée de discours, de chants, la manifestation d'un millier de personnes a descendu la rue de la Lib' au son de la batucada. Puis, la journée s'est poursuivie à la Bourse du Travail et aux Tanneries.

Une journée festive donc, ET revendicative : nous voulons l'égalité en droit et en fait !

*V. RICHARD-ANDRIEU*

## HOMMAGE

Jean-Philippe Lafont a été secrétaire de la CGT Éduc'action 89 de 2006 à 2019. Entré dans l'Éducation nationale en 1997, il s'était syndiqué lors des grandes mobilisations PLP en 2000. Il a d'ailleurs choisi le 1er mai pour rejoindre la CGT Éduc'action !!

Lors des hommages qui lui ont été rendus, nous n'avons pu que constater que le Jean-Phi que nous connaissions était le même avec tout le monde ! Militant bien sûr, engagé, parfois jusqu'à la colère ; et aussi passionné de littérature, une tasse de Lapsang souchong à portée de main, passionné de BD, de musique, cinéphile averti. Nous étions nombreux et nombreuses à nous réveiller le week-end avec une de ses pensées, reflet de l'actualité souvent, accompagnée d'illustrations soigneusement choisies.

Il s'est battu courageusement. Il a vaincu une fois. Pas cette fois.

*Jean-Philippe est le 4e en partant de la gauche (avec une partie de la délégation bourguignonne au CNU de Seignosse).*

## L'OMBRE DE BLANQUER PLANE TOUJOURS…

Depuis plusieurs années, et à la demande du sinistre Blanquer, notre académie a été sommée de soutenir une entreprise privée creusotine qui développe une méthode d'apprentissage de la lecture.

Cela se traduit par l'attribution d'un demi-poste officiellement étiqueté « excellence orthographique », pour faire fonctionner cette entreprise, qui n'a rien de misanthrope puisque la méthode n'est pas gratuite et mise à la disposition des écoles. Non seulement la « révolution » promise se fait toujours attendre, mais dans les écoles où l'expérimentation a été fortement encouragée par la hiérarchie, les personnels et les élèves servent de cobayes au service d'un projet lucratif financé par les deniers publics.

Jusqu'à présent, ce demi-poste était financé par la dotation attribuée pour la carte scolaire de Saône et Loire ; à partir de la rentrée 2024, il sera financé par une dotation académique.

**Alors que dans le 1er degré, notre académie a dû rendre 72 postes l'année dernière et qu'elle en rendra encore 98 à la rentrée 2024, alors que la fermeture d'une classe en milieu rural a des conséquences graves sur la vie dans nos communes, il n'est pas acceptable que des moyens publics soient mis à disposition de cette entreprise, au détriment d'un poste d'enseignant·e dans sa classe.**

*C. BERNIZET*

## LES FAUX PAS DU RECTEUR

Dans sa conférence presse du 24 janvier, le recteur de l'académie de Dijon annonce la prochaine mise en place dans notre académie de 90 pôles d'appui à la scolarisation (PAS) résultant de la transformation des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL).
Il annonce en particulier que sur cette question, dès la rentrée 2024, le département de la Côte d'or sera un « territoire expérimental pour les PAS »…

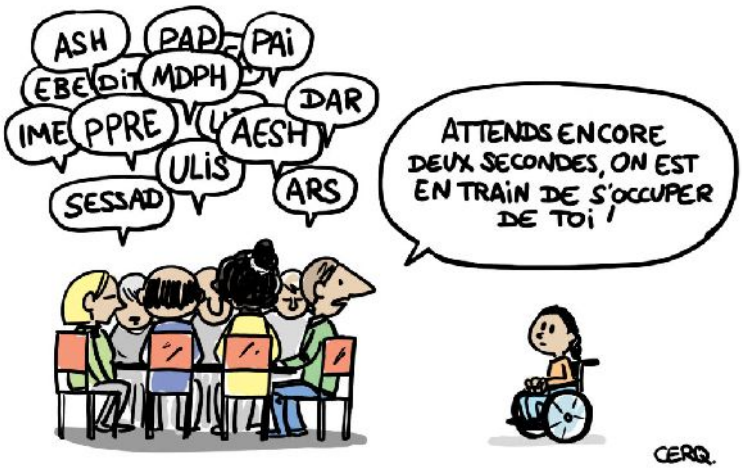


Apparemment, le fait que cet élément de la loi ait été censuré par le conseil constitutionnel en décembre dernier a dû lui échapper.

Pour la CGT Educ'action, les PIAL n'étaient qu'un instrument de gestion de la pénurie des AESH pour pouvoir les affecter au plus vite et au plus près des besoins. Avec les PAS, une étape supplémentaire serait franchie puisque l'institution compte s'affranchir des notifications MDPH et attribuer des accompagnements non plus en fonction du handicap des élèves et de leurs besoins, mais en fonction d'autres critères dont les moyens disponibles. La CGT Educ'action condamne cette logique qui ne conduira qu'à mêler les problématiques du handicap et celles des difficultés scolaires, et à

précariser encore davantage les AESH en augmentant le nombre d'élèves à suivre.

Concernant l' « école inclusive », la rentrée 2024 verra le lancement des pôles d'appui à la scolarisation (PAS) résultant de la transformation des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL). L'objectif est d'appréhender un spectre plus large d'enfants, ou élèves à besoins particuliers, allant de l'élève en grande difficulté scolaire à l'enfant en situation de handicap. […]

Dans l'académie de Dijon, 90 PAS accompagneront 5.000 élèves à besoins particuliers. En Bourgogne, la Côte-d'Or sera un territoire expérimental du PAS pour lequel pourrait être attribué une vingtaine d'ETP relevant du rectorat ainsi qu'une trentaine d'éducateurs spécialisés relevant de l'agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté.

**Source** : *ÉDUCATION : En Bourgogne, le nombre d'enseignants diminue relativement moins rapidement que le nombre d'élèves – Infos Dijon*

Acte 2 de l'école inclusive : un PAS de côté imposé par le Conseil constitutionnel
« Sont contraires à la Constitution les articles 31, 108, 109, 190, 193, 197, 198, 199, 208, 215, 233, 239 et 242 de la loi de finances pour 2024. » Ainsi en a décidé le Conseil constitutionnel le 28 décembre. Parmi ces treize articles invalidés, figure le 233 qui instituait le PAS, ou « pôle d'appui à la scolarité »

**Source** : *Acte 2 de l'école inclusive : un PAS de côté imposé par le Conseil constitutionnel*

*C. BERNIZET*

## MUTATIONS

Les élu.es CAPA de la CGT Éduc'action vous donnent des conseils pour vos mutations.

**Permances téléphonique** au 03 85 46 09 07 de 8h30 à 18h toute la semaine

**Permance en présentiel**

- mercredi 27 mars et mercredi 3 avril de 14h à 18h à la Maison des syndicats de Chalon (2 rue du parc)

mercredi 3 avril de 8h30 à 12h à la Bourse du travail de Dijon (17 rue du Transvaal)

https://www.cgteducdijon.org/elus-capa/mouvement-intra/

## HOMMAGE

C'est avec une profonde émotion que nous souhaitons honorer la mémoire du grand militant qu'a été Pierre Goirand.
Pierre a d'abord milité avec ses camarades de l'académie de Dijon où il a su construire et conserver des liens.
Il a ensuite intégré la Commission Exécutive nationale du syndicat et est devenu élu paritaire national. Il fut l'un des fervents partisans de la syndicalisation de toutes et tous les enseignant·es à la CGT et il a œuvré à la transformation du SNETP en CGT Educ'action telle qu'elle est aujourd'hui.
Curieux et ouvert au monde, Pierre a rejoint le secteur international de la CGT pour découvrir d'autres pays et d'autres cultures.
Attaché à la défense des retraité·es, il a pris une part essentielle à la restructuration de la Section Nationale des Retraité·es.
Il a accompagné toutes les transformations de notre Syndicat, nous garderons de lui à jamais, son profond sens de l'humain, sa jovialité et son humour.

**RAPPEL FORMATIONS**

# CALENDRIER DES FORMATIONS

## ★ Formations 1er degré ★

**École inclusive : 10 juin 2024 - 9h/17h**

Bourse du Travail, 17 rue du Transvaal, Dijon

## ★ Pédagogie féministe ★

**2 mai 2024 - 9h/17h**

Bourse du Travail, 17 rue du Transvaal, Dijon

**NOUVEAU !**

## ★Lutter contre l'extrême-droite et ses idées★

**21 mai 2024 - 9h/17h**

Bourse du Travail, 17 rue du Transvaal, Dijon

**Pour t'inscrire :**


UASEN-CGT EDUC'ACTION
2 rue du parc
71100 Chalon sur Saône
Tél. : 03 85 46 09 07
E-mail : dijon@cgteduc.fr

SDEN-CGT EDUC'ACTION 21
Bourse du Travail
17 rue Transvaal
21000 Dijon
Tél. : 03 80 37 14 08
E-mail : 21@cgteduc.fr

SDEN-CGT EDUC'ACTION 58
2 Bd Pierre de Coubertin
58000 Nevers
Tél. : 03 86 50 67 85
E-mail : 58@cgteduc.fr

SDEN-CGT EDUC'ACTION 71
2 rue du Parc
71100 Chalon sur Saône
Tél. : 03 85 46 09 07
E-mail : 71@cgteduc.fr

SDEN-CGT EDUC'ACTION 89
Avenue Molière - BP 247
89306 JOIGNY Cedex
Tél : 07 81 38 25 28
E-mail : 89@cgteduc.fr


**Notre Site :**
www.cgteducdijon.org

**Notre Facebook :**
CGT Educ'Action
Académie de Dijon : non à la casse de l'Ecole

**A remettre à un militant CGT ou à renvoyer aux adresses indiquées ci-dessus**

**Je souhaite :** ☐ **me syndiquer** ☐ **prendre contact**

Nom :..... Prénom :.....

Adresse personnelle :.....

Code postal :..... Commune :.....

Discipline :..... Grade ou corps :..... Echelon :.....

Etablissement ou Ecole :.....

Adresse :.....

Code postal :..... Commune :.....

Mail : .....